
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif
tenue le lundi 16 décembre 2013 à 11 h 45
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre D. Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
M. Serge Lamontagne, directeur général par intérim
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE13 1831

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 16 décembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 1832

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver l'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Cité de Dorval concernant le transfert, à l'agglomération, des activités liées à l'exploitation de l'usine de production d'eau potable située sur le territoire de la Cité de Dorval.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1131158007

CE13 1833

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver l'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Pointe-Claire concernant le transfert, à l'agglomération, des activités liées à l'exploitation de l'usine de production d'eau potable située sur le territoire de la Ville de Pointe-Claire.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1131158008

Levée de la séance à 12 h 31.

70.001

Les résolutions CE13 1831 à CE13 1833 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre D Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville